

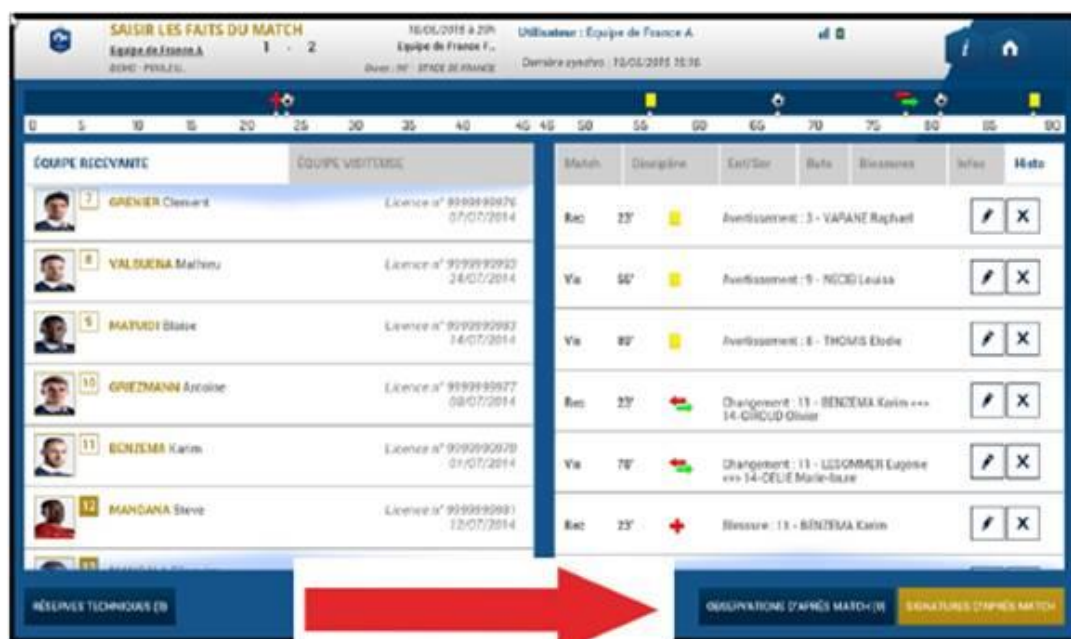
Bonjour Messieurs, Mesdames,

Nous espérons que vous avez passés de bonnes fêtes de fin d'année, et nous en profitons pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous tenions également à vous demander pour cette deuxième partie de saison **la plus grande vigilance sur les observations d'après-match.**

Pour rappel, lors d'une exclusion, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** renseigner de **manière détaillée** "l'observation d'après-match", et la faire signer (**les signatures d'observations d'après-match**) par les deux capitaines ou dirigeants en jeunes :

Comment saisir les observations d'après-match sur la FMI ?



L'arbitre doit pouvoir recueillir des observations après la rencontre : c'est le bouton d'observation d'après-match.

Le chiffre entre parenthèses qui suit le libellé de ce bouton correspond au nombre d'observations recueillies par ce menu.

OBSERVATIONS D'APRÈS MATCH (0)

Les textes indiqués dans cette zone sont des textes libres de 1024 caractères au maximum. Une zone est réservée pour chaque équipe et s'active par le +.

Observations d'après match

Text area for observations

Rapport complémentaire arbitre suit

Rapport complémentaire arbitre ne suit pas

Signature joueur recevant, Signature arbitre, Signature joueur expulsé

Validation, OK

La personne habilitée à renseigner des observations d'après-match (capitaine ou dirigeant responsable en fonction du match) signera dans la zone le concernant.

L'arbitre cochera la case « Rapport complémentaire arbitre suit » s'il estime qu'il doit faire un rapport sur le sujet.

Les capitaines ou les dirigeants signeront en déclarant avoir pris connaissance de ces observations.

L'arbitre signera avec ces personnes.

Nous vous invitons à vérifier **systematiquement** que "l'observation d'après-match" saisie est toujours présente avant **les signatures d'après match**.

Que résume l'onglet « Signatures » ?

Dans cet onglet, les réserves d'avant-match, les réserves techniques et les observations d'après-match sont rappelées aux signataires. Ces informations ont déjà été visées dans leurs modules spécifiques.

Le bouton « **Retour faits de jeu** » permet de revenir aux faits de match pour corriger une information. Attention : ce bouton ne fonctionne que si aucune signature n'est présente. Dans le cas contraire, un déverrouillage est obligatoire.

Nous comptons réellement sur votre rigueur, pour que la Commission de Discipline puisse avoir l'ensemble des éléments nécessaires.

Nous vous souhaitons une agréable seconde partie de saison, et restons à votre écoute.

Sportivement,

Patrice Guet & Guillaume Piednoir,
Co-présidents de CDA 44.